



uOttawa

**Commission permanente des affaires francophones  
et des langues officielles**

Rapport annuel 2011-2012

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs  
de l'Université d'Ottawa

Septembre 2012

## Table des matières

1. Mot des coprésidents	3
2. Membres	4
3. Mandat	5
4. Bilan des activités	6
4.1 Plan de travail pour 2011-2012	6
4.2 Recrutement de francophones et équilibre linguistique	7
4.3 Règlement sur le bilinguisme	7
4.4 Désignation	7
4.5 Bilinguisme des professeurs	8
4.6 Politique d'aménagement linguistique	8
4.7 Vie en français et espace francophone	8
4.8 Table de concertation université-communauté	8
4.9 Matériel pédagogique en français	8
4.10 Coordination des initiatives interinstitutionnelles	9
4.11 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services	9
5. Conclusion	11
ANNEXES	
Annexe 1 Compte-rendu des réunions de la Table de concertation université-communauté	13

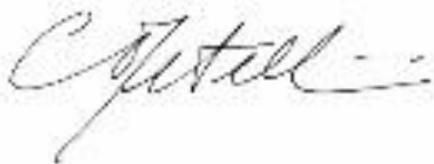
## 1. Mot des coprésidents

Membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

Nous avons le plaisir de vous présenter le sommaire des activités de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles pour l'année 2011-2012. Nous avons entre autres revu notre mandat afin qu'il reflète mieux l'évolution récente du dossier de la francophonie et du bilinguisme. Nous avons poursuivi le travail de consultation afin de terminer la mise à jour du *Règlement sur le bilinguisme* et nous sommes parvenus à produire un document que nous serons prêts à présenter à vos deux instances cet automne. Nous avons également suivi de près le dossier de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* et avons surveillé les efforts visant à améliorer l'équilibre linguistique au sein de notre population étudiante. Nous nous sommes intéressés à l'application de la nouvelle Politique d'aménagement linguistique du gouvernement de l'Ontario au sein de notre établissement. Nous avons aussi suivi de près le dossier des plaintes et commentaires sur la langue des services à l'Université. Bref, nous avons eu une année bien remplie, et le présent rapport en témoigne.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de la Commission permanente pour leur dévouement et leurs précieux conseils. Nous sommes choyés de pouvoir compter sur leur appui, dont nous leur sommes très reconnaissants. Un merci tout spécial au personnel des différentes unités scolaires et des services qui collaborent avec nous dans différents dossiers. Ce sont les chevilles ouvrières qui permettent véritablement de faire avancer les dossiers. Nous tenons également à remercier les partenaires externes qui nous aident à rester bien branchés sur les besoins et les attentes de la communauté francophone de la région.

Les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles,



Christian Detellier  
Vice-recteur aux études par intérim



Denis Cossette  
Vice-recteur aux ressources par intérim

## 2. Membres

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est composée de 20 membres. Voici la liste des membres pour 2011-2012 :

<b>NOM</b>	<b>CATÉGORIE</b>
Marie Biron	Ancienne Titulaire de la chaire de recherche sur la francophonie canadienne
Michel Bock	Vice-rectrice associée aux études
Johanne Bourdages	Ancienne
Christine Charette	Étudiante aux cycles supérieurs
Stéphanie Chouinard	Membre du corps professoral, sciences humaines
Richard Clément	Coprésident, vice-recteur aux ressources par intérim
Denis Cossette	Membre du corps professoral, sciences humaines
Christine Dallaire	Étudiant au premier cycle
Julien Dancause	Membre du Bureau des gouverneurs
Pierre de Blois	Coprésident, vice-recteur aux études par intérim
Christian Detellier	Membre du corps professoral, sciences
Guy Drouin	Étudiant au premier cycle
Bruno Gélinas-Faucher	Vice-doyenne, FÉSP
Irene Makaryk	Membre du personnel de soutien
Isabelle Mayrand	Doyen, Faculté des sciences sociales
Marcel Mérette	Secrétaire de la Commission
Rachel Ouellette	Membre du personnel de soutien
Véronic Tardif	Étudiant aux cycles supérieurs
Dominic Villeneuve	Membre du corps professoral, sciences
Mustapha Yagoub	

Les personnes suivantes ont terminé leur mandat cette année : Isabelle Mayrand, Véronic Tardif et Bruno Gélinas-Faucher. Nous tenons à les remercier pour leur contribution. Trois postes sont donc à pourvoir pour 2012-2013. Nous tenons également à souligner l'apport considérable de François Houle, vice-recteur aux études et coprésident de la Commission permanente jusqu'en janvier 2012.

### 3. Mandat

Le mandat de la Commission a été mis à jour au cours de l'année 2011-2012 afin de refléter l'évolution des dossiers en matière de francophonie et de bilinguisme.

#### Statut

La Commission est un comité consultatif permanent du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion et le développement de la culture française en Ontario. La Commission a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

#### Attributions

1. Établir un plan d'action annuel qui intègre les questions émergentes sur le campus en matière de francophonie et de langues officielles.
2. Assurer la mise en œuvre des recommandations du plan de développement des programmes et des services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
3. Assurer la promotion, l'application intégrale et uniforme ainsi que l'évaluation proactive de la mise en œuvre du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*.
4. Assurer le suivi et l'évaluation du mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
5. Assurer le suivi du plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
6. En collaboration étroite avec les facultés, mettre en œuvre le plan d'action visant l'offre de cours obligatoires en français et veillant à ce que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
7. Travailler de concert avec les facultés afin d'accroître les possibilités de formation pratique et clinique et les stages coop dans des milieux francophones ou bilingues.
8. Évaluer le rapport annuel des initiatives subventionnées pour l'élaboration de matériel pédagogique en français.
9. Animer une table de concertation université-communauté, en consulter régulièrement les membres et étudier les recommandations de la communauté.
10. Appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

## 4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année, soit de juin 2011 à mai 2012. La Commission permanente a tenu cinq réunions au cours de cette période. Les membres ont continué à faire avancer plusieurs des recommandations formulées à l'automne 2007 par le Groupe de travail sur les programmes et services en français et à faire le suivi d'initiatives importantes mises en œuvre au cours des années précédentes.

### 4.1 Plan de travail pour 2011-2012

Les membres de la Commission ont élaboré le plan de travail suivant pour guider leurs travaux au cours de l'année 2011-2012 :

#### Règlement sur le bilinguisme (recommandation 1)

- Terminer la mise à jour du *Règlement* et l'apporter au Sénat et au Bureau des gouverneurs (en cours);
- Élaborer un plan de promotion pour la nouvelle version du *Règlement* et le mettre en œuvre (à faire);
- Définir des paramètres permettant d'évaluer la mise en œuvre du *Règlement* (à faire).

#### Équilibre linguistique et offre des programmes et services (recommandations 6 et 9)

- Continuer à suivre l'évolution des inscriptions, les efforts de recrutement ciblés ainsi que la progression de l'offre de programmes en français (fait);
- Procéder à la mise à jour de l'*État des lieux des programmes et services en français* (en cours).

#### Bilinguisme des professeurs (recommandation 11)

- Obtenir des données annuelles sur le bilinguisme des professeurs ayant obtenu leur permanence (fait).

#### Désignation en vertu de la Loi sur les services en français (recommandation 4)

- Suivre le dossier de la demande de l'Université concernant la désignation (fait);
- Agir à titre consultatif dans la préparation d'un mémoire de l'Université qui serait présenté à la ministre déléguée aux Affaires francophones afin d'apporter les modifications nécessaires à la *Loi* (à faire).

#### Mécanismes de contrôle internes

- Établir un mécanisme d'évaluation de l'offre des services en français dans les différents services et unités scolaires (à faire);
- Proposer des moyens de rendre les gestionnaires responsables quant à l'offre et à la qualité des services en français (à faire);
- Revoir le mécanisme actuel de gestion des plaintes relatives à la langue des services et y apporter les ajustements requis (en cours).

#### Politique d'aménagement linguistique

- Assurer la conformité de l'Université avec la nouvelle *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française* (en cours);
- Faire la collecte des données requises pour faciliter la prise de décisions et la mise en œuvre de la PAL (en cours).

### Mandat de la Commission permanente

- Assurer la mise à jour du mandat de la Commission permanente (fait);
- Revoir les façons de faire afin d'assurer l'efficacité à long terme de la Commission permanente (en cours);
- Jeter les bases du prochain exercice visant à établir le *Plan de développement des programmes et services en français 2013-2018* (à faire).

## **4.2 Recrutement de francophones et équilibre linguistique**

La Commission permanente a continué à suivre de près les efforts de recrutement déployés par la Gestion des effectifs scolaires. Le registraire associé au recrutement est en effet venu présenter le bilan des inscriptions d'étudiants francophones et d'étudiants en immersion pour l'automne 2011. Il a également présenté un sommaire des initiatives de recrutement auprès des communautés francophones ainsi que des nouvelles initiatives visant à favoriser l'accueil, la transition et l'intégration des étudiants francophones sur le campus, notamment un programme de mentorat régional. Grâce à ces efforts, le nombre et la proportion d'étudiants francophones sur le campus ont continué de croître au cours des dernières années, pour atteindre 12 730 étudiants francophones soit 31,3 % de la population étudiante totale à l'automne 2011. De plus, on comptait 1 261 étudiants en immersion française dans 74 programmes d'études.

L'augmentation de l'offre de programmes et de cours en français est un autre élément déterminant pour l'amélioration de l'équilibre linguistique. En 2011-2012, ce sont quelque 80 nouveaux cours et quatre nouveaux programmes en français qui ont été créés. L'Université d'Ottawa a aussi offert du soutien financier pour 157 cours à petits effectifs dans les facultés d'accueil, afin qu'ils soient offerts malgré les petits nombres d'inscriptions.

## **4.3 Règlement sur le bilinguisme**

La mise à jour du *Règlement sur le bilinguisme* a été effectuée au cours de l'automne 2011. Étant donné les démarches en cours pour l'obtention de la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*, et comme cette désignation pourrait exiger certains ajouts ou modifications au *Règlement sur le bilinguisme*, les membres du Comité d'administration ont recommandé l'ajournement de la présentation dudit règlement au Sénat de l'Université et au Bureau des gouverneurs. Un ajout a déjà été apporté au *Règlement* au printemps 2012 pour définir ce qu'on entend par « programmes désignés en vertu de la *Loi sur les services en français* ». Nous devrions pouvoir présenter le dossier au Sénat et au Bureau des gouverneurs au cours de l'automne 2012.

## **4.4 Désignation**

Un groupe de travail, comprenant notamment des membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles, a été formé à l'automne 2011 pour déterminer les principaux enjeux et questions entourant une demande éventuelle de désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*. Des rencontres ont eu lieu entre des représentants de l'Université et le Commissaire aux services en français de l'Ontario afin de discuter de ces enjeux et de ces questions. Le doyen de la Section de droit civil de la Faculté de droit et le recteur de l'Université d'Ottawa sont venus rencontrer les membres de la Commission lors des réunions de mars et d'avril 2012, afin de faire une mise à jour du dossier et de les consulter, entre autres, relativement à l'élaboration d'un plan de communication pour ce dossier. Après avoir obtenu l'appui du Bureau des gouverneurs, une demande formelle de désignation a été envoyée au ministère responsable en juin 2012.

#### **4.5 Bilinguisme des professeurs**

La Commission permanente a obtenu les données relatives aux compétences linguistiques des professeurs ayant obtenu leur permanence en 2011. Ces données démontrent que 90 % des professeurs ayant obtenu leur permanence avaient atteint le niveau de bilinguisme requis (63 % étaient bilingues à l'embauche et 27 % ont vu leur bilinguisme reconnu au moment de la permanence). Dans 10 % des permanences accordées à des professeurs, la documentation ne faisait pas précisément mention du niveau de compétences linguistiques passives ou actives. Les membres de la Commission permanente ont demandé que cette information soit incluse dans tous les dossiers de permanence. Rappelons que ce sont les doyens qui assurent l'application de la clause 14 du *Règlement sur le bilinguisme* relative au bilinguisme du corps professoral. Dans sa révision du *Règlement*, la Commission permanente a par ailleurs proposé d'avoir recours à des tests standardisés à cet effet.

#### **4.6 Politique d'aménagement linguistique**

À l'été 2011, le ministère de la Formation et des Collèges et Universités publiait la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation postsecondaire et la formation en langue française* (PAL). La professeure Sylvie Lamoureux, qui connaît bien ce dossier pour y avoir contribué directement, a présenté cette nouvelle politique lors de la réunion de la Commission permanente de septembre 2011 afin de permettre aux membres de la Commission permanente de mieux connaître la politique et d'évaluer son impact sur l'Université d'Ottawa. Les membres ont aussitôt ajouté ce dossier à leur plan de travail de l'année. En mai 2012, la vice-rectrice associée aux études, Johanne Bourdages, a fait une mise à jour du dossier. Un plan de mise en œuvre de la PAL à l'Université d'Ottawa devra être élaboré à partir des six axes de développement énoncés dans la politique provinciale. Ce plan devra être déposé au ministère à l'automne 2013. Un groupe de travail sera formé à l'automne 2012 pour élaborer le plan et un membre de la Commission permanente y siègera. La Commission permanente sera tenue au courant de l'avancement du dossier.

#### **4.7 Vie en français et espace francophone**

L'agente de programmation en français du Service de vie communautaire a continué son excellent travail au cours de la dernière année. Plusieurs activités sociales et culturelles ont été mises de l'avant afin de rehausser la vie en français sur le campus, et de créer et de maintenir des liens avec les organismes communautaires francophones.

Toujours en lien avec la notion d'espace et de visibilité francophones sur le campus, notons que la campagne de financement ainsi que les plans pour l'érection d'un Monument de la francophonie sur le campus ont été dévoilés au printemps 2012. Le Monument devrait voir le jour à l'automne 2013.

#### **4.8 Table de concertation université-communauté**

La Table de concertation université-communauté a tenu deux rencontres en 2011-2012, soit le 22 novembre 2011 et le 1<sup>er</sup> juin 2012. Les comptes rendus de ces deux rencontres sont présentés à l'annexe 1.

#### **4.9 Matériel pédagogique en français**

Cette année, 14 projets de développement de matériel pédagogique en français ont été retenus. Quelque 112 000 \$ ont été octroyés pour ces projets qui permettront, notamment, de développer des manuels de

laboratoire, des recueils de textes, des études de cas et des vidéos en français pour des cours de différents programmes de premier cycle.

#### **4.10 Coordination des initiatives interinstitutionnelles**

Au cours de l'année 2011-2012, l'Université a continué de participer au projet *Destination réussite* mis en place par le gouvernement de l'Ontario et visant à promouvoir et à faciliter l'accès aux études postsecondaires en français. Nous avons notamment mis en place, en étroite collaboration avec les facultés, différentes activités dites « d'anticipation », telles que des mini-cours, des conférences et ateliers, des visites et d'autres initiatives visant à favoriser l'exploration, par les élèves, des différentes possibilités de formation postsecondaire en français.

Nous avons aussi offert un cours dans le cadre du programme de majeure haute spécialisation (MHS) en place au niveau secondaire. Il s'agissait d'un cours de théâtre de niveau universitaire crédité, offert sur le campus, à des élèves du secondaire. Ce cours sera reconnu dans le programme d'études des élèves lorsqu'ils entreront à l'Université. Sur le plan des arrimages interinstitutionnels, notons la signature d'une nouvelle entente avec La Cité collégiale. L'Université accordera aux diplômés du programme de techniques des services en loisirs de La Cité collégiale des équivalences correspondant à huit cours universitaires (24 crédits) en vue de l'obtention d'une mineure en sciences du loisir à l'Université d'Ottawa.

#### **4.11 Plaintes et commentaires au sujet de la langue des services**

##### Mécanisme

Le mécanisme de traitement des plaintes et des commentaires sur la langue des services a été mis en place en octobre 2008. Le processus de traitement des plaintes est confidentiel et est relativement simple. Les commentaires peuvent être adressés par courriel, par la poste ou par téléphone. Voici les principales étapes du processus de traitement des plaintes et des commentaires :

- 1) réception de la plainte ou du commentaire;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé jusqu'à ce que le problème ait été résolu;
- 5) au besoin, suivi auprès de la personne qui a fait la plainte ou le commentaire pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par le processus énoncé ci-dessus. Il n'est que très rarement nécessaire de recourir à cette pratique. Le processus prévoit aussi que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois jamais été nécessaire d'avoir recours à cette pratique.

Des rapports de suivis sont soumis régulièrement aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

Au cours de la dernière année, les membres de la Commission permanente ont convenu qu'il fallait évaluer le mécanisme de traitement des plaintes et y apporter les modifications nécessaires pour l'améliorer, au besoin. Comme le nombre de plaintes a crû considérablement depuis la mise en place du

mécanisme, nous devons nous assurer que celui-ci réponde adéquatement à la demande. Ce dossier sera donc évalué au cours des prochains mois.

### Plaintes et commentaires pour 2011-2012

Du 1<sup>er</sup> mai 2011 au 30 avril 2012, 185 plaintes et commentaires au sujet de la langue des services à l'Université d'Ottawa ont été reçus. Le courriel a encore été l'outil utilisé par la presque totalité des usagers.

L'**affichage et la signalisation** font l'objet du plus grand nombre de plaintes avec 51 plaintes. Ces plaintes concernaient différents lieux sur le campus et nous avons fait appel soit au Service des immeubles, soit aux unités scolaires ou aux services concernés pour y remédier.

On retrouve ensuite une vingtaine de plaintes liées aux **Services alimentaires**. Dans ce secteur, le manque de services en français et l'affichage unilingue anglais chez les sous-traitants qui font des affaires sur le campus sont les deux thèmes qui reviennent le plus souvent. Plusieurs améliorations ont été apportées dans ce secteur, mais des défis demeurent, en particulier celui de trouver de la main-d'œuvre bilingue pour tous les quarts de travail.

Nous avons reçu 18 plaintes liées à la mauvaise qualité ou à l'unilinguisme des **communications à l'interne** (entre employés ou d'un service à des groupes d'employés). Bien que la plupart des problèmes soulevés par ces plaintes aient pu être corrigés, il est plutôt difficile d'éliminer ce genre de problème puisqu'il s'agit d'une responsabilité individuelle et que nous comptons quelques milliers d'employés sur le campus.

Les **Services des sports** ont fait l'objet de 17 plaintes. L'affichage et la publicité unilingues dans les installations sportives, le peu de français aux parties des Gee-Gees et le manque de services et de cours en français ont fait l'objet de plaintes au sein de ce service. Les changements nécessaires sont en voie d'être effectués.

Nous avons reçu 11 plaintes liées au **Service de la protection**. La signalisation unilingue sur des dispositifs de sécurité est le principal problème rapporté dans ce service et la situation est en voie d'être corrigée.

Nous avons également reçu des plaintes concernant : le fait que certains outils informatiques soient seulement disponibles en anglais (9); le **Service des finances** (8); les services offerts au Programme de **common law en français** (8); les services offerts par la **Gestion des effectifs scolaires** (5). Nous avons donc travaillé en étroite collaboration avec ces unités pour régler les problèmes soulevés.

Les autres secteurs qui ont reçu des plaintes comptent chacun quatre plaintes et moins, et celles-ci ont été traitées avec les secteurs concernés. Nous avons aussi répondu aux quelques commentaires et suggestions qui ne constituaient pas des plaintes comme telles, aux demandes d'information ainsi qu'à un message de félicitations.

## 5. Conclusion

Nous avons suivi de nombreux dossiers au cours de la dernière année et apporté conseils et expertise afin de leur permettre d'avancer. Certains dossiers ont occupé une place plus importante que nous l'avions escompté et nous remettons donc à la prochaine année certaines des activités inscrites à notre plan de travail pour 2011-2012. Nous sommes très satisfaits des avancées de l'année qui vient de se terminer puisque des dossiers d'envergure ont véritablement progressé.

Plusieurs dossiers nécessiteront des suivis au cours de la prochaine année dont celui de la désignation et celui de la politique d'aménagement linguistique qui devront être mis en œuvre. Nous voulons évaluer le mécanisme de plaintes sur la langue des services et apporter les améliorations requises pour en faire un processus plus proactif. Nous allons aussi jeter les bases pour la planification des cinq prochaines années afin d'assurer le développement des programmes et services en français. Ce ne sont là que quelques exemples des travaux que nous mènerons au cours des prochains mois.

## Annexe 1. Compte-rendu des réunions de la Table de concertation université-communauté

**Table de concertation université-communauté  
Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2011**

Étaient présents :

De la communauté

Luc Bigras, Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO)  
Emile Maheu, École catholique — liaison communautaire  
Myriam Hebabi, Fédération de la jeunesse franco-ontarienne  
Camélia Djama, Assemblée de la francophonie  
Jean-Louis Schryburt, Fédération des aînés francophones de l'Ontario  
Danielle Manton, AJEFO  
Brigitte Cyr, Centre canadien de leadership en évaluation  
Jocelyne Constant, Communauté ethno-culturelle francophone  
Mona Fortier, La Cité collégiale

De la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles

Marie Biron	Hilaire Lemoine
Johanne Bourdages	François Houle, président
Guy Drouin	Véronic Tardif, secrétaire

Invités

Marie-Soleil Pinsonnault, Vie communautaire  
Michel Prévost, Archives  
Linda Cardinal, Faculté des sciences sociales

---

**1. Mot de bienvenue**

François Houle souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter tour à tour.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté avec ce changement : le point 7 sera traité immédiatement après le point 4.

**3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2011**

Le compte-rendu de la réunion du 13 mai 2011 est adopté tel que présenté.

**4. Affaires découlant de la réunion du 13 mai 2011**

François Houle présente la position de l'Université quand à la désignation sous la Loi 8 et les raisons pour lesquelles l'Université n'a pas encore demandé la désignation. Il présente également le cas de la

Faculté de droit qui a manifesté son intérêt pour la désignation et mentionne que le dossier est toujours sous étude. François Houle répond aux questions et suggestions des participants.

Un participant suggère de poursuivre les ententes d'arrimage avec les autres institutions francophones. De plus, l'Université devrait mieux faire connaître ses programmes offerts en français. On suggère également de profiter de la tribune offerte par *Le Droit* afin d'expliquer les raisons pour lesquelles l'Université ne demande pas la désignation. Un participant souligne également le besoin de mettre à jour la *Loi sur les services en français* qui a maintenant 25 ans et d'en discuter en fonction de la recommandation de travailler avec la ministre Meilleur.

#### **5. Chaire de recherche sur la francophonie canadienne — Politiques publiques pour l'habilitation des minorités linguistiques**

Linda Cardinal fait un survol des travaux de sa Chaire de recherche sur la francophonie et les politiques publiques et répond à plusieurs questions des participants. Ses recherches portent notamment sur l'habilitation des minorités et le développement d'un concept de régime linguistique. Un grand travail a été fait pour développer un plan stratégique où l'accent a été mis sur l'offre active de services en français.

Elle présente également le nouveau programme d'études des francophonies (mineure ou certificat) qui est maintenant offert à la Faculté des arts.

François Houle remercie Linda Cardinal pour sa présentation.

#### **6. Projets liés à l'amélioration de l'expérience étudiante**

Faute de temps, ce point est reporté à la prochaine rencontre.

#### **7. Capsule historique – survol historique de la *Société des débats français*, la plus ancienne association francophone de l'Université d'Ottawa**

Michel Prévost, archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, fait un survol historique de la *Société des débats en français*. Fondée en 1887, elle fêtera ses 125 ans l'an prochain. La société remporte aujourd'hui beaucoup de prix et fait connaître l'Université à l'échelle mondiale.

Un participant suggère que Michel publie des chroniques historiques de façon régulière dans certains médias et de créer une série de chroniques sur l'engagement de l'Université d'Ottawa face à la communauté francophone et au bilinguisme.

François Houle remercie Michel Prévost.

#### **8. Programmation et espace francophones**

Marie-Soleil Pinsonnault, agente de programmation francophone au service de Vie communautaire, présente un sommaire des événements liés à la francophonie qui ont eu lieu au cours des derniers mois ainsi que les activités à venir, notamment, l'émission *Coups francs*, le café des bonnes idées et les activités liées au mois de la francophonie en mars.

Le Carrefour francophone reçoit beaucoup de demandes de ressources pour l'apprentissage du français. L'espace du Carrefour francophone peut être loué pour des activités étudiantes et reçoit également des expositions dont une sur *La Rotonde* qui fête ses 85 ans d'existence. Le Carrefour est de plus en plus connu au sein de la communauté et est un lieu de réunion pour les groupes francophones.

François Houle remercie Marie-Soleil Pinsonnault pour sa présentation.

### **9. Monument de la francophonie**

L'Université se dotera d'un Monument de la francophonie qui sera érigé sur le terrain entre les pavillons Pérez et Simard.

L'Université est en train de mettre sur pied un concours auprès de sa population étudiante pour déterminer le concept et le visuel du monument. On prévoit tenir le concours à l'hiver et inaugurer le monument à l'automne 2012.

On suggère de trouver un moyen de faire participer les anciens à ce projet.

### **10. Prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra en mai 2012.

## Table de concertation université-communauté

### Compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2012

#### Étaient présents :

Bertin Beaulieu, ACFO Ottawa  
Johanne Bourdages, Université d'Ottawa  
Claudette Boyer, ACFO Ottawa  
Lucien Bradet, CJFO  
Charlotte Calen, AJEFO  
Jocelyne Constant, Communauté ethnoculturelle francophone  
Denis Cossette, Université d'Ottawa (coprésident)  
Christine Dallaire, Université d'Ottawa  
Christian Detellier, Université d'Ottawa  
Guy Drouin, Université d'Ottawa  
Julie Gareau, Université d'Ottawa  
Luce Lapierre, La Cité collégiale  
Julie Marais, Alliance culturelle de l'Ontario  
Marie-Soleil Pinsonnault, Université d'Ottawa  
Rachel Ouellette, Université d'Ottawa  
André Potvin, CECCE  
Michel Prévost, Université d'Ottawa  
Simone Saint-Pierre, FCCF  
Denis Vaillancourt, AFO

---

#### 1. Mot de bienvenue

Christian Detellier souhaite la bienvenue aux participants et demande à chacun de se présenter tour à tour.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

#### 3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2011

Le compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2011 est approuvé tel que présenté.

#### 4. Affaires découlant de la réunion du 22 novembre 2011

Les points pour lesquels il y a des suivis ont été mis à l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui.

#### 5. Désignation en vertu de la *Loi sur les services en français*

Denis Cossette indique que le dossier avance bien. Il fait un survol des différentes démarches qui ont été faites au cours des derniers mois en vue de la désignation des programmes et services en français de l'Université d'Ottawa. Tout récemment, le recteur et le doyen de la Faculté de droit section de droit civil ont rencontré le Commissaire aux services en français de l'Ontario, le sous-ministre adjoint, la ministre Meilleur ainsi que les conseillers juridiques de l'Office des affaires francophones pour discuter de la désignation partielle de l'Université en vertu de la *Loi sur les services en français*. Il ne reste qu'à clarifier la question de la révision de la liste des programmes tous les quatre ans. On attend la réponse de l'Office en ce sens. On espère pouvoir apporter le tout au Sénat et au Bureau des gouverneurs en juin.

On répond ensuite aux questions des représentants de la communauté. Ceux-ci soulèvent les points suivants :

- La question de désignation partielle et de désignation complète de l'Université d'Ottawa porte à confusion sur ce qui sera désigné ou non;
- Il faut raffiner notre stratégie de communication (être plus clair), car, pour le moment, la position de l'Université n'a pas été présentée clairement;
- Il faut clarifier aussi nos intentions pour le futur : voudra-t-on développer nos programmes et services en français ou simplement protéger ce qui est présentement offert en français?
- On demande quels seront les coûts additionnels de la désignation. On croit que les communications et la gestion des plaintes seront les deux principaux éléments qui impliqueront des coûts additionnels;
- Il faudra faire une mise à jour régulière de l'évolution de la désignation; cela pourra être le rôle de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles.

On remercie les représentants de la communauté pour leurs commentaires et suggestions.

## **6. Projets liés à l'amélioration de l'expérience étudiante**

Johanne Bourdages présente l'état du dossier de l'amélioration de l'expérience étudiante et les différentes activités mises en œuvre au cours de la dernière année, en particulier celles qui touchent les étudiants francophones.

Des représentants de la communauté indiquent qu'il faudrait aussi accroître la participation étudiante au sein des organismes communautaires, par exemple, au sein des conseils d'administration des organismes. On connaît le Centre d'engagement mondial et communautaire qui permet aux étudiants de faire du bénévolat et le programme COOP qui fournit des stagiaires, mais on souhaite que l'Université soit encore plus proactive et incite ses étudiants à s'impliquer davantage dans les organismes communautaires francophones.

## **7. Capsule historique – 80<sup>e</sup> anniversaire du journal *La Rotonde***

Michel Prévost, archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, présente les grandes lignes de l'histoire de *La Rotonde* et distribue le numéro d'avril du journal qui dressait l'historique des 80 dernières années.

Michel Prévost distribue également la programmation des Portes ouvertes Ottawa qui se tiendront les 2 et 3 juin 2012.

## **8. Programmation et espace francophones**

Marie-Soleil Pinsonnault fait un survol des activités du volet francophone du service de la vie communautaire et présente quelques activités à venir à l'automne. Michel Prévost souligne le départ de Marie-Soleil qui retourne aux études à l'automne. On remercie Marie-Soleil chaleureusement pour l'excellent travail qu'elle a réalisé.

## **9. Monument de la francophonie**

Véronic Tardif fait une mise à jour sur l'avancement du dossier qui a fait beaucoup de progrès au cours des derniers mois. Elle décrit le site et le monument dont l'aménagement débutera cet été. On vise le dévoilement du monument à la mi-septembre 2012. Les participants de la Table de concertation seront invités à cet événement.

## **10. Autres**

Aucun autre point n'est discuté.

#### **11. Prochaine réunion**

La prochaine réunion se tiendra en novembre 2012; la date reste à déterminer.